EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **17 février 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **dix sept février deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 février 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Grégory BERNARD, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Marion CANALES à Isabelle LAVEST, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre LAVIGNE, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Alparslan COSKUN, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Odile VIGNAL à Dominique ROGUE-SALLARD**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Guillaume VIMONT**

Mesdames Fabienne MONTEL et Géraldine BASTIEN arrivent pendant la présentation de la question n°3 (fin des pouvoirs donnés à Madame Christiane JALICON et Monsieur Jean-Pierre BRENAS).

Rapport N° 22

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE JEUNESSE

Centre de Loisirs des Jeunes - Police Nationale
Subvention sollicitée :7 900 € -
Subvention Ville 2016 : 7 900 €
Subvention proposée pour 2017 : 7 900 €

Le Centre de Loisirs des Jeunes de la Police Nationale a pour objet de donner aux jeunes l'occasion de pratiquer diverses activités sportives et culturelles, de participer à des formations qualifiantes ainsi qu'à des chantiers de proximité et des conférences.
Il est animé par des fonctionnaires du Commissariat Central de Police, spécialement détachés pour cette mission, et propose régulièrement des activités individuelles, comme le tennis de table, la moto tout-terrain et des sports collectifs.
Le CLJ organise aussi des actions d'éducation citoyenne et de prévention de la délinquance auprès des mineurs issus des Zones d'Éducation Prioritaire.
L'association organise des activités de plein-air, notamment des mini-séjours à la mer et à la montagne. Elle participe également, en partenariat avec le Conseil Départemental, et dans le cadre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), à la double formation du Brevet de Sécurité Routière et du diplôme de secourisme PSC1.

En 2016, le Centre de Loisirs des Jeunes a proposé 251 jours de fonctionnement qui ont permis d'accueillir 3322 jeunes de 10 à 18 ans, dont 96 % de clermontois issus des quartiers Politique de la Ville. De plus, 70 jeunes ont bénéficié de formations PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et permis AM (permis de conduire français autorisant son titulaire à conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans).

Par cette subvention, la Ville marque sa volonté de soutenir cette initiative citoyenne de la Police Nationale, contribuant à la qualité du vivre ensemble.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2017.

En conséquence, il est proposé, en accord avec votre commission, au Conseil Municipal :
- d'approuver le soutien à l'association Centre de Loisirs des Jeunes-Police Nationale et d'accorder une subvention de 7 900 € ;
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention à l'association concernée.

Espace Info Jeunes Région Auvergne
Subvention sollicitée : 20 000 euros
Subvention Ville 2016 : 9 000 €
Subvention proposée pour 2017 : 9 000 €

L'Espace Info Jeunes (EIJ) Auvergne assure les missions d'information, de documentation auprès des jeunes dans tous leurs domaines d'intérêt et les accompagne vers l'autonomie. C'est avant tout un lieu d'information sur l'emploi et la formation professionnelle.
Accessible librement ou via l'accompagnement d'un conseiller, cet espace met à la disposition du public des informations regroupées en neuf secteurs thématiques tel que les métiers et les formations professionnelles, l'emploi, les loisirs, l'étranger, les sports, etc.

L'EIJ organise divers événements comme "les mardis de l'emploi" au cours desquels les jeunes échangent et recueillent les conseils de chefs d'entreprise, consultants et DRH sur les lettres de motivation et les entretiens d'embauche. Des outils, comme une borne Wi-Fi et des ordinateurs sont également mis à disposition des jeunes à la recherche d'un emploi ou d'un logement.

Depuis 2010, un partenariat a été mis en place avec la Ville de Clermont-Ferrand pour la mise en place du Forum Job d'été sur l'ensemble du territoire clermontois. 8 000 postes d'emplois saisonniers sont offerts au printemps à destination des jeunes tous les ans lors de cette manifestation qui regroupe environ 5 000 jeunes sur 3 jours.
En 2016, l'antenne clermontoise de l'EIJ a accueilli plus de 27 000 jeunes, accompagné 266 porteurs de projets et réalisé prés de 300 000 connexions internet.

Par cette subvention, la Ville soutient les actions portées par l'Espace Info Jeunes, dans le cadre de ses actions concernant la Jeunesse et aussi dans le domaine du développement social et urbain sur les quartiers prioritaires de la Ville, et lui permet d'assurer pleinement sa mission notamment sur sa fonction de Point d'Information Jeunesse sur l'ensemble du territoire clermontois et de son agglomération.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2017.

En conséquence, il est proposé, en accord avec votre commission, au Conseil Municipal :
- d'approuver le soutien aux actions portées par l'Espace Info Jeunes et d'accorder une subvention de 9 000 € ;
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 02 mars 2017

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Simon POURRET